

Service Affaires juridiques,  
administratives et foncières

**OBJET : ACCEPTATION D'UNE INDEMNISATION EN REGLEMENT D'UN  
SINISTRE - GLISSIERE DE SECURITE RUE GASTON DUCLOS A ANNONAY**

Le Maire de la Commune d'Annonay,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-96 du 3 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs conférée au Maire par le Conseil municipal,

Considérant qu'en date du 12 décembre 2021, Monsieur Thomas MATHON, avec son véhicule de marque Alpha Roméo immatriculé BX-199-TD, a percuté et endommagé une barrière de sécurité rue Gaston Duclos à Annonay,

Considérant que le montant des dégâts occasionnés s'élève à la somme totale de 3.300,00 € TTC, conformément au devis établi par la société AXIMUM,

Considérant que la société d'assurance SMACL ASSURANCES SA propose le versement des sommes de 1.300,00 € en règlement immédiat de ce sinistre et 2.000,00 € en règlement complémentaire correspondant au montant de la franchise, obtenu à l'issu du recours, ce qu'il y a lieu d'accepter,

**DÉCIDE**

**Article 1** : L'indemnisation d'un montant total de 3.300,00 € en règlement définitif du sinistre du 12 décembre 2021 est acceptée.

**Article 2** : La présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier principal et notifiée à SMACL ASSURANCES SA - 79060 NIORT Cedex 9.

**Article 3** : Ampliation de la présente décision sera déposée à la sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône.

**Article 4** : Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la sous-préfecture de Tournon et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon (Palais des juridictions administratives, 184 rue Duguesclin - 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Annonay, le

**16 AOUT 2022**

Le Maire

Simon PLENET

*Pour le maire  
empêche  
J. Baudin*

Transmis en sous-préfecture le : **17 AOUT 2022**

Identifiant télétransmission :

007 - 210700100 - 20220502

35293C - AR